Chronologie procédure HDR

J-3mois	**Candidat**	Prendre contact avec le bureau des HDR (informations sur la procédure, date de soutenance envisagée, calendrier des CRR …) **Contact** : Thelma Darrac Jouan - Bureau D319 - 02 23 22 58 86—thelma.darrac-jouan@univ-rennes2.fr Déposer le dossier de candidature en version électronique au bureau des HDR composé : • du manuscrit du travail de recherche • d'un document compilant les activités de recherche du candidat • d'un CV • d'une bibliographie • une copie du rapport de soutenance de thèse • et les ouvrages publiés si récents ou nécessaires
J- 3mois	**Bureau des HDR**	**Traitement du dossier à la DRV** La DRV se charge de transmettre les manuscrits aux rapporteurs
J- 2mois	**CRR**	**Présentation du dossier à la CRR** **Avis de la commission recherche restreinte adressé par courrier**
J– 1,5 mois	**Candidat**	Renvoi du dossier d'inscription au pôle scolarité de la DRV
J– 1,5 mois	**Candidat**	Fournir à la DRV les documents ci après en nombre adapté aux membres de jury : • un manuscrit du travail de recherche en 3 exemplaires (pour les rapporteurs) • un document compilant les activités de recherche du candidat • un CV • une bibliographie • une copie du rapport de soutenance de thèse • les ouvrages publiés si récents ou nécessaires • Ainsi qu'un résumé des travaux de recherche qui sera utilisé pour publication sur le site internet de l'université Rennes 2.
J– 1,5 mois	**Garant**	**Le garant doit transmettre à la DRV la fiche de composition du jury avec adresses postales et e-mail des membres.** **Le jury :** • est composé d'un minimum de 5 personnes présentes le jour de la soutenance (Il est conseillé de présenter 6 membres dès le départ pour éviter l'annulation de la soutenance en cas d'imprévu) • est composé de membres professeurs des universités (pour moitié au minimum) ou HDR • doit respecter la parité • est présidé par un membre de rang A (Professeur/Professeur émérite/directeur de recherche)
J–30	**Rapporteurs**	La DRV réceptionne les rapports
J–15	**Bureau des HDR**	Envoi des rapports au candidat et au garant
J–10	**Bureau des HDR**	Publication des avis de soutenance
J—SOUTENANCE		Le jour de la soutenance, le candidat fait une présentation orale de ses travaux de recherche et engage une discussion avec le jury. A l'issue de la soutenance, un rapport de jury est rédigé et un procès verbal est réalisé.